

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 octobre 2007

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3626-2007.

Modification des tarifs et conditions de transport d'électricité - Contribution aux coûts d'un poste de départ.

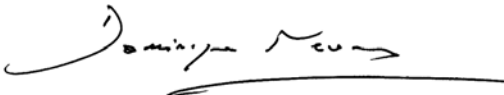
Planification de l'audience des 16, 17, 19 octobre 2007 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.)* :

- **Durée des contre-interrogatoires** : Magpie 15 minutes. Hydro-Québec 20 minutes. UMQ 10 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve présentée en audience aura été entendue.
- **Preuve de SÉ-AQLPA** : 30 minutes. Panel : Monsieur Jean-Louis Chaumel, M. Écon., Ph.D. Manag. Techn., *témoin expert en gestion de projets éoliens*. Monsieur Jean-Claude Deslauriers, ing., *témoin expert en technologies des réseaux d'électricité*. Monsieur Romain Nanta, ing. jr., témoin.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse, le transporteur, la mise-en-cause AQPER et l'intervenant UMQ.